

Le dalaï lama, citoyen d'honneur de Paris : Pékin est "fort mécontent"

NOUVELOBS.COM | 22.04.2008 | 11:15

"Cette décision est une grossière ingérence dans les affaires intérieures chinoises", juge la Chine alors que les relations entre la France et la Chine sont déjà mises à mal par le fiasco du passage de la flamme olympique dans la capitale française. Le dissident chinois Hu Jia a également reçu le titre honorifique.



Le dalaï-lama (Reuters)

La Chine a fait part, mardi 22 avril, de son "fort mécontentement" après la décision de la ville de Paris de faire du dalaï lama son "citoyen d'honneur", estimant qu'il s'agissait d'une "grossière ingérence" dans les affaires intérieures chinoises.

"La Chine fait part de son vif mécontentement et de son opposition résolue", a déclaré la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Jiang Yu.

"Cette décision est une grossière ingérence dans les affaires intérieures chinoises, portant gravement atteinte aux relations franco-chinoises", a également jugé la porte-parole, appelant également la France à "prendre des mesures concrètes pour sauvegarder les relations" bilatérales.

Unanimité mais beaucoup d'abstention

Les élus parisiens ont fait lundi le dalaï lama ainsi que le dissident chinois Hu Jia "citoyens d'honneur" de la Ville de Paris, alors que les relations entre la France et la Chine sont déjà mises à mal par le fiasco du passage de la flamme olympique dans la capitale française.

Le vœu de la mairie concernant le dalaï lama a été adopté "à l'unanimité mais avec beaucoup de non participation au vote", lors de ce premier conseil de Paris de la mandature, a reconnu le maire socialiste Bertrand Delanoë. Son cabinet a par ailleurs indiqué que des élus avaient reçu une lettre à l'en-tête de l'ambassadeur de Chine les dissuadant d'accorder au chef spirituel des bouddhistes ce titre honorifique au risque de rendre "pire" la situation au Tibet.

Vote dispersé

Les 72 socialistes ont voté pour mais les trois élus PRG n'ont pas pris part au vote, de même que Christophe Girard, adjoint PS à la Culture, et Pierre Aidenbaum, maire PS du III^{ème} arrondissement. Les 54 élus UMP n'ont pas pris non plus part au vote, pas plus que les 5 MRC, les 8 PCF et les 9 élus du Centre et indépendants.

Lors du même conseil, les élus ont fait "citoyen d'honneur" de la ville le dissident chinois Hu Jia, 34 ans, militant engagé dans la défense des malades du sida, de l'environnement et de la liberté d'expression et condamné à trois ans et demi de prison, dans un vote organisé sur proposition du groupe des Verts.

Le dalaï lama, prix Nobel de la Paix, et le dissident chinois, rejoignent ainsi comme citoyens d'honneur de la Ville de Paris l'otage franco-colombienne Ingrid Betancourt, l'opposante birmane Aung San Suu Kyi, ou l'Iranienne Shirin Ebadi.

"Je suis laïc"

Ces votes interviennent au moment où, après la calamiteuse traversée de Paris par la flamme olympique, Nicolas Sarkozy s'efforce, par l'envoi d'émissaires à Pékin, de calmer le jeu, tout en continuant à réserver sa décision sur sa participation à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

Bertrand Delanoë a affirmé lors des débats qu'"aider au dialogue est un des devoirs de la Ville de Paris" et a fait valoir que l'"engagement spirituel" du dalaï lama était de "son point de vue secondaire par rapport à l'avenir du peuple tibétain".

"Je suis laïc. Je ne suis pas devenu bouddhiste", s'est justifié le maire, pour qui "entre l'angélisme et le cynisme, il y a l'affirmation des convictions". Bertrand Delanoë avait reçu officiellement le dalaï lama en 2003.

Manifestations anti-françaises

"Je rencontrerai bientôt l'ambassadeur de Chine pour dialoguer avec lui", a dit Bertrand Delanoë, arguant de la volonté de "faire avancer les choses" alors que la cérémonie prévue à l'Hôtel de Ville pour la flamme olympique, le 7 avril, avait été annulée à la demande des officiels chinois.

La Chine a été le théâtre de plusieurs manifestations anti-françaises pour protester contre la position de la France sur le Tibet. Il s'agit des premières manifestations dirigées spécifiquement contre la France depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1964.

Lors des débats au Conseil de Paris, le préfet de police Michel Gaudin, revenant sur le passage chahuté de la flamme olympique à Paris, a estimé que celle-ci "ne méritait peut être pas autant d'assauts", et il a assuré que "tout avait été fait pour que les choses se passent le moins mal possible".